

MAIRIE
DE
LALINDE
DORDOGNE
Code Postal : 24150

Téléphone 05 53 73 44 60
Télécopie 05 53 73 44 69
Messagerie Internet
mairie@ville-lalinde.fr
Site Internet
<http://www.ville-lalinde.fr>



ARRETE

**PORANT REGLEMENTATION ET INTERDICTION
DE STATIONNER – RUE PECHAUD**

MAIRE DE LA COMMUNE DE LALINDE

VU le Code des Collectivités Territoriales,
VU le code de la route,
VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 sur la signalisation des routes et autoroutes modifié par les arrêtés subséquents,
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

CONSIDERANT, la nécessité d'assurer la sécurité des usagers de la rue et de maintenir une circulation fluide sur la rue Péchaud,

CONSIDERANT, que le stationnement des véhicules sur cette section de voie gênerait la circulation et nuirait à la visibilité aux intersections concernées,

CONSIDERANT qu'il convient, pour ces motifs, d'interdire le stationnement de manière permanente sur ladite rue.

ARRETE

ARTICLE 1 : Le stationnement est interdit de façon permanente ;

- Rue Péchaud, entre ses intersections avec la rue des Martyrs et la rue de Verdun.
- Rue Péchaud, entre ses intersections avec la rue des Martyrs et la rue Gabriel Péri, sauf point de livraison matérialisé au sol.
- Rue Péchaud, entre ses intersections avec la rue Gabriel et la rue Pierre Brossolette

ARTICLE 2 : La zone sera matérialisée par une bande jaune de chaque côté de la rue.

ARTICLE 3 : Tout véhicule en infraction avec les dispositions du présent arrêté sera passible des sanctions prévues par le Code de la Route et pourra faire l'objet d'une mise en fourrière.

ARTICLE 4 : - Madame la Maire de la Commune de Lalinde
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Lalinde,
- Madame l'Agent de Police Municipale de Lalinde
- CCBDP

Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402234-20260113-202610-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/01/2026
Publication : 20/01/2026

La Maire, Esther FARGUES

Fait à Lalinde, le 13 janvier 2026

La Maire,

Esther FARGUES

